

# COMMUNE DE SEPMERIES

## Procès-verbal de la réunion de

### Conseil Municipal du Mardi 8 Mars 2022 à 18h30

Conseil Municipal convoqué le 4 Mars 2022

#### Présents :

Mmes & Mrs : Christian BASSEZ, Anne-Laure GAILLET, Alain DUPUIS, Néjia LECAT, Jean-Michel PASBECQ, Daniel POTTIEZ.

#### Retard : /

#### Absents ayant donné procuration :

Monsieur Christophe DIENNE donne procuration à Madame Anne-Laure GAILLET  
Monsieur Thierry SOSZYNSKI donne procuration à Monsieur Christian BASSEZ  
Madame Alice PETIAUX donne procuration à Monsieur Alain DUPUIS  
Madame Agathe OLIVIER donne procuration à Madame Nejia LECAT

#### Absent(e)s :

Mesdames Sophie DUVAL, Caroline DANEULIN, Messieurs Corentin BONET, Anthony DOUVRY, Romain GEORGES

En présence de la secrétaire : /

Rappel de l'Ordre du jour

- Désignation du secrétaire de séance.

Délibération communale (article L.2121-11 et L2121-12 du CGCT)

- Recrutement d'un contrat saisonnier pour accroissement d'activité.

---

## 1- DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Alain DUPUIS a été nommé secrétaire de séance.

## 2-Délibération communale (Art. L.2121-11 et L2121-12 du CGCT)

a. Recrutement d'un contrat saisonnier pour accroissement d'activité.

Compte tenu de l'absence de la personne en charge de la garderie et de l'entretien de l'école, il convient de créer un emploi non permanent pour un accroissement saisonnier d'activité à temps non complet à raison de 17h00 hebdomadaires.

Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint propose le recrutement à compter du 7 Mars 2022 au 30 Mars 2022 d'un agent contractuel dans le cadre d'adjoint technique relevant de la catégorie C pour faire face à un accroissement temporaire d'activité.

Cet agent assurera des fonctions d'agent de garderie et d'entretien à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 17h00.

Monsieur le maire est chargé de recruter l'agent et de signer le contrat de travail.

Pour : 10      Abstention : 0      Contre : 0

3-Point par les adjoints

NEANT

Questions diverses :

Pas de questions diverses.

Monsieur le Maire a levé la séance à 19h45

Le Secrétaire,  
Alain DUPUIS

